

ID: 045-284500261-20220520-DEL2022\_17-DE



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

N°2022-17

## COTISATION 2022 AU GIP INFORMATIQUE DES CDG

Le Douze Mai 2022 à 10 Heures.

Le Conseil d'Administration, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, 20 avenue des Droits de l'Homme à ORLEANS, sous la Présidence de Madame Florence GALZIN, Présidente du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret.

Nombre de membres en exercice : 31 Nombre de présents et pouvoirs : 22

Quorum: 16

Date de convocation: 5 Mai 2022

## Présents:

- Madame GALZIN Florence Maire de Châteauneuf-sur-Loire
- Madame MARTIN Valérie Maire de Lorris
- Monsieur FEVRIER Albert Maire de Ladon
- Monsieur DEMAUMONT Franck Maire de Châlette sur Loing
- Madame DESNOUES Véronique Adjointe au Maire de Saint-Jean-de-la-Ruelle
- Monsieur BRICHARD Gérard Maire de Desmonts
- Madame AUVRAY Chantal Adjointe au Maire de Sermaises
- Madame MELZASSARD Corinne Conseillère municipale de Château-Renard
- Monsieur NIEUVIARTS Hervé Maire de Marcilly en Villette
- Monsieur TURPIN Joël Maire de Saint Martin d'Abbat
- Madame TESSIER Muriel Conseillère Municipale de Darvoy
- Madame MARTIN Pauline Présidente de la Communauté de Communes des Terres du val de Loire
- Monsieur LACROIX Bruno Adjoint au Maire de Fleury les Aubrais
- Madame FLEURY Line Vice-Présidente du Conseil Départemental

## Etaient absents et excusés mais avaient donné pouvoir :

- Monsieur PELLE Jean-Michel	à	Madame GALZIN Florence
- Madame DURAND-GABORIT Anne	à	Madame MARTIN Pauline
- Monsieur RAT Emmanuel	à	Monsieur NIEUVIARTS Hervé
- Monsieur HARDOUIN Patrick	à	Madame MARTIN Valérie
- Monsieur CHOUIN Stéphane	à	Madame FLEURY Line
- Monsieur NERAUD Frédéric	à	Madame MELZASSARD Corinne
- Monsieur CAMMAL Francis	à	Monsieur TURPIN Joël
- Monsieur JACQUET David	à	Monsieur BRICHARD Gérard

Madame BELLANGER Christelle, assurant l'intérim du Payeur Centre Val de Loire et Loiret, était absente et excusée à la réunion.

Envoyé en préfecture le 24/05/2022

Reçu en préfecture le 24/05/2022

Affiché le



ID: 045-284500261-20220520-DEL2022\_17-DE

Madame la Présidente expose que par délibération en date du 28 novembre 2016 le Conseil d'administration s'est prononcé en faveur de l'adhésion du Centre de Gestion du Loiret au GIP informatique des CDG, visant à mutualiser les moyens informatiques à destination de l'ensemble des Centres de gestion.

La convention constitutive de ce GIP a été approuvée par arrêté interministériel en date du 9 juin 2017.

Le GIP appelle chaque année auprès de ses adhérents une cotisation qui représente sa participation au fonctionnement administratif du GIP, indépendamment de l'utilisation éventuelle des applications qui appelle en temps utile une contribution spécifique.

Le montant de l'appel à cotisation 2022 est calculé sur la base du nombre d'agents (titulaires et contractuels) recensé lors des élections professionnelles de 2018. Le montant par agent reste fixé à 0,35€, comme précédemment.

La cotisation annuelle 2022 s'élève ainsi à 2 883,65€, qu'il est proposé de verser en une seule fois.

Approuvé à l'unanimité Pour extrait certifié conforme ORLÉANS, le

2 0 MAI 2022

La Présidente

Florence GALZIN